

905^e SÉANCE

Dans un arrêté ministériel publié le 4 juillet 2020, le gouvernement du Québec permet aux municipalités de reprendre la tenue des séances du conseil avec la présence du public. Les mesures sanitaires applicables aux rassemblements intérieurs doivent être appliquées afin de minimiser les risques de propagation du coronavirus. Cette séance est donc publique et un enregistrement audiovisuel sera disponible pour visionnement sur le site Internet de la Ville de Matagami.

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 14 juillet 2020 à 19 h 30 dans la salle des délibérations du conseil à laquelle sont présents :

Madame la conseillère et
messieurs les conseillers

Éric Pinard
Michel Patry
Louis Gagnon
Sonia Leblanc

Sous la présidence de
monsieur le maire

René Dubé

Absences

Réal Dubé
Pierluc Brousseau

Sont également présents à cette séance monsieur Daniel Cliche, directeur général adjoint, et madame Johanne Lefebvre, greffière adjointe.

Les membres du conseil présents, formant quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2020-07-14-01 ORDRE DU JOUR ADOPTION

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Éric Pinard

APPUYÉ par le conseiller Michel Patry

– QUE l'ordre du jour soit approuvé tel que rédigé tout en retenant le privilège de garder le « divers » ouvert.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2020-07-14-02
PROCÈS-VERBAL DE LA 904^E SÉANCE
ADOPTION

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Louis Gagnon

APPUYÉ par la conseillère Sonia Leblanc

- QUE le procès-verbal de la 904^e séance soit approuvé à toutes fins que de droit.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2020-07-14-03
COMPTES PAYÉS ET À PAYER
ADOPTION

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Louis Gagnon

APPUYÉ par la conseillère Sonia Leblanc

- QUE les comptes payés et prélèvements en juin 2020, qui s'élèvent à 173 506,47 \$, soient adoptés;
- QUE les comptes à payer au 30 juin 2020, qui s'élèvent à 126 290,14 \$, soient adoptés;
- ET QUE les salaires, avantages et charges sociales payés aux employés municipaux, pour le mois de juin 2020, qui s'élèvent à 156 839,53 \$, soient adoptés.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2020-07-14-04
DÉCLARATION DE COLLABORATION AVEC WALLBRIDGE
APPROBATION ET SIGNATAIRE

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE la Ville de Matagami travaille activement au développement de partenariats avec les promoteurs de projets majeurs afin d'assurer sa vitalité économique à long terme;

ATTENDU QUE la Ville de Matagami déploie des efforts importants afin de se positionner comme point stratégique dans le développement des projets miniers de la faille Sunday Lake;

ATTENDU QUE le projet Fénelon de la société Wallbridge représente un potentiel très élevé de retombées économiques locales en termes d'emplois et de sous-traitance;

ATTENDU QUE les parties discutent et collaborent depuis les tout débuts des travaux d'exploration de la propriété;

ATTENDU QU'il est dans l'intérêt des deux parties de développer des relations harmonieuses et profitables.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Éric Pinard

APPUYÉ par le conseiller Louis Gagnon

- D'APPROUVER la Déclaration de collaboration avec Wallbridge, laquelle vise à supporter, dans la mesure des moyens de la Ville, les démarches de développement et d'opération du projet Fénelon;
- ET QUE monsieur le maire René Dubé ou en cas d'incapacité d'agir, le maire suppléant, soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Matagami, la déclaration de collaboration à intervenir entre les deux parties.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2020-07-14-05
APPEL D'OFFRES SUR INVITATION
NETTOYAGE D'UNE PARTIE DU RÉSEAU SANITAIRE
ATTRIBUTION DE CONTRAT

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE la Ville de Matagami a procédé par voie d'appel d'offres sur invitation auprès de quatre entreprises pour le nettoyage d'une partie du réseau sanitaire;

ATTENDU QUE la Ville de Matagami a estimé une durée de 45 heures afin d'effectuer les travaux requis par ledit appel d'offres mais que ce nombre pourrait légèrement varier en fonction des conditions rencontrées lors de l'exécution des travaux;

ATTENDU QUE la Ville de Matagami a reçu deux soumissions, soit :

Soumissionnaire	Prix (taxes incluses)
Veolia ES Canada inc.	22 251,86 \$
Amnor Industries inc.	22 851,28 \$

ATTENDU QU'après analyse des soumissions, dans les meilleurs intérêts de la Ville de Matagami, recommandation est faite au conseil municipal d'attribuer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit Veolia ES Canada inc. pour un montant de 22 251,86 \$, taxes incluses, basé sur une durée estimée de 45 heures, et se détaillant comme suit : taux horaire de 375,81 \$, taxes en sus, et un montant forfaitaire de 2 442,26 \$, taxes en sus, pour la mobilisation et la démobilisation.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Sonia Leblanc

APPUYÉE par le conseiller Michel Patry

- QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme si au long reproduit;
- D'ATTRIBUER le contrat pour le nettoyage d'une partie du réseau sanitaire au plus bas soumissionnaire conforme, soit Veolia ES Canada inc. pour un montant de 22 251,86 \$, taxes incluses, basé sur une durée estimée de 45 heures, et ce, selon les termes et conditions de l'appel d'offres;
- ET QUE monsieur le maire René Dubé ou en cas d'incapacité d'agir, le maire suppléant, et/ou monsieur Pierre Deslauriers, directeur général et greffier, ou en cas d'incapacité d'agir, la greffière adjointe, soient, par les présentes, autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Matagami, tout contrat à intervenir entre les deux parties.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2020-07-14-06

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA BAIE-JAMES

PROTOCOLE D'ENTENTE POUR LE PRÊT ET L'UTILISATION DES LOCAUX, PLATEAUX ET TERRAINS SPORTIFS, AINSI QUE DU MATÉRIEL

APPROBATION ET SIGNATAIRES

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE la Ville de Matagami et la Commission scolaire de la Baie-James (maintenant le Centre de services scolaire de la Baie-James) avaient signé en 2015 un protocole pour l'organisation et l'application de l'utilisation de l'amphithéâtre et du matériel pour les activités culturelles et sociales à l'école Galinée et sur l'utilisation d'une partie du terrain de l'école Le Delta pour des activités de soccer;

ATTENDU QUE ce protocole est échu depuis le 30 juin 2020;

ATTENDU QUE la Ville de Matagami a soumis au Centre de services scolaire de la Baie-James un projet de renouvellement, lequel englobe l'ensemble des plateaux de chacune des organisations, incluant la bibliothèque municipale;

ATTENDU QUE la Ville de Matagami estime que cette entente est profitable aux deux organisations.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Sonia Leblanc

APPUYÉE par le conseiller Louis Gagnon

- D'APPROUVER le protocole d'entente à intervenir entre le Centre de services scolaire de la Baie-James et la Ville de Matagami pour le prêt et l'utilisation des locaux, plateaux et terrains sportifs, ainsi que du matériel;
- QUE ladite entente soit valide pour une durée de cinq ans, soit du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2025;
- ET QUE monsieur le maire René Dubé ou en cas d'incapacité d'agir, le maire suppléant, et monsieur Pierre Deslauriers, directeur général et greffier, ou en cas d'incapacité d'agir, la greffière adjointe, et monsieur Étienne Gravel, directeur des loisirs, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Matagami, le protocole d'entente à intervenir entre les deux parties.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2020-07-14-07
TOURISME BAIE-JAMES
COTISATION ANNUELLE 2020-2021

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Michel Patry

APPUYÉ par le conseiller Éric Pinard

- D'AUTORISER l'adhésion de la Ville de Matagami à l'organisme Tourisme Baie-James comme membre pour l'année 2020-2021;
- ET D'AUTORISER le paiement de 1 214,74 \$, taxes incluses, pour ladite adhésion.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2020-07-14-08
CORRESPONDANCE

1. GOUVERNEMENT PROVINCIAL

a) *Conseil Cris-Québec sur la foresterie*

- i) Bilan de la mise en œuvre des dispositions portant sur la foresterie 2013-2018

b) Ministère des Transports

- i) Lettre du 12 juin 2020 – Accusé réception de la demande de réduction de la vitesse à l'entrée sud de la ville

2. AUTRES

a) Commission scolaire de la Baie-James

- i) Lettre du 2 juin 2020 – Changement de nom

b) Fondation hospitalière d'Amos inc.

- i) Lettre du 11 juin 2020 – Remerciements

c) Groupe Neurones

- i) Courriel du 23 juin 2020 – Remerciements

d) Réseau Biblio Abitibi-Témiscamingue – Nord-du-Québec

- i) Rapport annuel 2019-2020

e) Réseau de communications Eeyou

- i) Rehaussement du service Internet

2020-07-14-09

SERVICES TECHNIQUES

RAPPORT MENSUEL – JUIN 2020

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Michel Patry

APPUYÉ par le conseiller Éric Pinard

- D'APPROUVER le rapport mensuel du directeur des Services techniques, monsieur Marco Bédard, tel que lu et déposé à la séance.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2020-07-14-10

SERVICE DES LOISIRS

RAPPORT MENSUEL – JUIN 2020

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Sonia Leblanc

APPUYÉE par le conseiller Louis Gagnon

- D'APPROUVER le rapport mensuel du directeur du Service des loisirs, monsieur Étienne Gravel, tel que lu et déposé à la séance.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2020-07-14-11
SERVICE DES LOISIRS
ENGAGEMENT DE PERSONNEL – AUTORISATION

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE monsieur Étienne Gravel, directeur des loisirs, a déposé deux recommandations à l'effet d'embaucher du personnel temporaire ou à temps partiel.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Sonia Leblanc

APPUYÉE par le conseiller Michel Patry

- D'AUTORISER l'engagement de mesdemoiselles Adèle Gauthier et Naomie Cooke aux postes de surveillante du centre civique et caissière à la piscine municipale, et ce, en date du 7 juillet 2020;
- ET QUE les conditions et avantages soient conformes à la politique en vigueur à la Ville de Matagami pour ces postes.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2020-07-14-12
SERVICE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
RAPPORT MENSUEL – JUIN 2020

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Éric Pinard

APPUYÉ par le conseiller Michel Patry

- D'APPROUVER le rapport mensuel du directeur du Service de développement économique, monsieur Daniel Cliche, tel que lu et déposé à la séance.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2020-07-14-13
SERVICE DES INCENDIES
RAPPORT MENSUEL – JUIN 2020

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Louis Gagnon

APPUYÉ par la conseillère Sonia Leblanc

- D'APPROUVER le rapport mensuel du directeur du Service des incendies, monsieur Claude Roy, tel que lu et déposé à la séance.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2020-07-14-14
PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune personne n'est présente.

2020-07-14-15
LEVÉE DE LA SÉANCE

ATTENDU QUE l'ordre du jour est maintenant épuisé.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Michel Patry

APPUYÉ par le conseiller Louis Gagnon

- DE LEVER la séance à 19 h 50.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

René Dubé

RENÉ DUBÉ
MAIRE

Johanne Lefebvre

JOHANNE LEFEBVRE
GREFFIÈRE ADJOINTE